

N/REF : 5/03/2025 17H37 C:000292 I:02519
V/REF : 15732
V/Email reçu le Mercredi 05/03/2025 a 17H37

SQUARE HABITAT CMDS

**1A AVENUE DU GENERAL DE GAULLE
17440 AYTRE**

IMMEUBLE : 45 MARCHÉ
45 RUE DU MARCHÉ
SDC LE CENTRE
17340 CHATELAILLON-PLAGE

Sainte-Soulle, le 12 Mars 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : 45 RUE DU MARCHÉ 17340 CHATELAILLON PLAGE - COULOIR DU REZ DE CHAUSSEE
CLES AGENCE SQUARE HABITAT : 1 AVENUE DU GENERAL DE GAULLE 17440 AYTRE

MOTIF : FUITE EN COURS (GOUTE A GOUTE IMPORTANT), AU NIVEAU DU FAUX PLAFOND DANS
LE COULOIR RDC PROCHE CHAUFFERIE DE LA RÉSIDENCE.

Donneur d'ordre : Mme E. DUDOGNON

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie en partie privative.

LE 05/03/2025
RECUPERATION DES CLES D'ACCES EN AGENCE
INTERVENTION A PARTIR DES COMMUNS
RECHERCHE ET REPERAGE DE FUITE ET/ OU D'INFILTRATION
CONSTAT : PRESENCE D'INFILTRATION AU PLAFOND DES COMMUNS AU NIVEAU D'UN
COFFRAGE EN LAMBRIS
DEMONTAGE DU COFFRAGE EN BOIS
LOCALISATION DE LA FUITE SUR UN TUYAU D'ALIMENTATION EFS CUIVRE DN32
RECHERCHE ET REPERAGE DE RESEAU
CONSTAT : LA VANNE D'ARRET SE SITUE SEMBLE-TIL DANS LE LOCAL CHAUFFERIE
DONT NOUS N'AVONS PAS LES ACCES CAR GESTION PAR LA SOCIETE GARANKA
IMPOSSIBILITE D'EFFECTUER UNE MESURE DEFINITIVE OU PROVISOIRE CAR DEFAT
D'ACCES

OBSERVATIONS : AD LCOMPTER Email envoyé le 12/03/25 a 19H14 Mme E. DUDOGNON

SUITE AU CONSTAT DE NOTRE PERSONNEL DU 05/03, PREVOIR L'INTERVENTION
DE LA SOCIETE EN CONTRAT GARANKA QUI A LES ACCES POUR LA COUPURE D'EAU
CHAUDE ET LA REPARATION SUR LE TUYAU D'ALIMENTATION CUIVRE DN32

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U.	HT	
1,00	Prise en charge technique dispatching	1	28,38		28,38
1,00	Forfait Récupération/Remise Clés	1	24,05		24,05
2,50	H.Ouvrier Qualifié Plomberie le 05/03	1	65,16		162,90
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U.	HT	
1,00	Mise en oeuvre véhicule plomberie	2	40,15		40,15
TOTAL H.T.					255,48
T.V.A. a 10,00%					25,54
TOTAL T.T.C.En EURO					<u>281,02</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Avril 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN